

Réponse à votre lettre ouverte concernant l'avenir du ferroviaire dans le Lot

De la part de la liste AGIR POUR DEGAGNAC

Madame la Secrétaire,
Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

Nous vous remercions pour votre lettre ouverte et pour l'attention constante que vous portez à l'avenir du transport ferroviaire dans notre département.

À l'échelle d'un village comme **Dégagnac**, qui compte environ 600 habitants, certains pourraient considérer que le ferroviaire est un sujet lointain. Nous pensons exactement l'inverse. Dans un territoire rural, chaque décision concernant les mobilités a des conséquences directes sur l'emploi, l'accès aux services publics, la scolarité des jeunes, l'installation de nouvelles familles et le maintien des commerces.

Votre interpellation rejoint pleinement les trois axes qui structurent notre engagement municipal : **dynamisme, solidarité et transparence**.

1. Le ferroviaire comme levier de dynamisme territorial

Le dynamisme d'un village comme **Dégagnac** ne repose pas uniquement sur ce qui se passe à l'intérieur de ses limites administratives. Il dépend aussi de sa connexion au reste du territoire.

Une offre ferroviaire fiable et maintenue dans le Lot contribue à :

- renforcer l'attractivité résidentielle ;
- faciliter les déplacements domicile-travail ;
- soutenir l'activité économique locale et le tourisme ;
- éviter l'isolement progressif des territoires ruraux.

Nous considérons que la défense des lignes Intercités et TER participe pleinement au développement de nos communes, même les plus petites.

2. Une question de solidarité territoriale et sociale

Pour nous, la mobilité est un enjeu de solidarité.

Toutes les familles ne disposent pas de plusieurs véhicules. Les jeunes, les personnes âgées ou les ménages modestes sont les premiers pénalisés lorsque l'offre ferroviaire diminue ou devient inadaptée.

Défendre le ferroviaire, c'est défendre :

- l'égalité d'accès à l'emploi et à la formation ;
- la possibilité pour nos aînés de se déplacer sans dépendre systématiquement d'un tiers ;
- la cohésion entre territoires urbains et ruraux.

Nous refusons l'idée que les petites communes, dont Dégagnac, soient progressivement mises à l'écart des grands équilibres de mobilité.

3. Le rôle d'une commune de 600 habitants : agir avec lucidité et détermination

Il est essentiel d'être transparent sur nos compétences : la commune de Dégagnac n'est pas autorité organisatrice du transport ferroviaire.

Cependant, nous pouvons agir :

- en relayant officiellement les préoccupations de nos habitants auprès de la Région, de l'État et des parlementaires ;
- en soutenant les démarches collectives en faveur du maintien et de la modernisation des lignes ; **notamment le maintien de l'arrêt du vendredi soir à Dégagnac.**
- en participant aux concertations lorsque cela est possible.

Nous nous engageons à ne pas rester silencieux sur ces sujets.

4. Transparence et dialogue avec les habitants

Notre troisième axe, la transparence, implique un engagement clair :

- informer régulièrement les habitants de **Dégagnac** des évolutions concernant les mobilités ;
- rendre compte des démarches engagées par la municipalité ;
- associer les citoyens lorsque des prises de position officielles sont nécessaires.

Les choix concernant l'avenir des mobilités ne doivent pas se faire sans débat local.

5. Une vision d'avenir

Nous partageons votre conviction : le ferroviaire public n'est pas une charge, mais un investissement stratégique pour l'avenir. Dans un contexte de transition écologique et d'équilibre territorial fragile, il constitue un outil essentiel de décarbonation et de cohésion.

Même depuis un village comme **Dégagnac** d'environ 600 habitants, nous considérons que nous avons le devoir de défendre un modèle de développement équilibré, respectueux de nos territoires ruraux.

Nous vous remercions pour votre engagement associatif, indispensable à la vitalité démocratique. Nous restons disponibles pour poursuivre cet échange dans un esprit constructif et responsable.

Veuillez recevoir, Madame la Secrétaire, Mesdames, Messieurs les membres du Bureau, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour la liste AGIR POUR DEGAGNAC
Élections municipales 2026 – **Dégagnac**

Josiane PAIN